

Les infos flash N°1/2024 de la Commune de MEY



Le mot du maire

Mes chers concitoyens,

Nous sommes arrivés à mi-mandat et je dois avouer que malgré les difficultés rencontrées dans l'exercice de mes fonctions, je suis loin d'être découragée, comme c'est le cas de nombreux élus.

Je souhaite continuer à œuvrer pour que Mey conserve son cadre de vie que beaucoup lui envie. Cette année, le jury des villes et villages fleuries nous a permis de conserver la 3^{ème} fleur ce qui récompense le travail effectué en termes d'entretien, d'embellissement et de préservation de la biodiversité.

Je souhaite continuer à créer des moments de partage et de convivialité à travers nos manifestations, la brocante, la journée du Souvenir, le repas des seniors, la fête des voisins et le festival Hop Hop Hop qui revient cette année et dont la première édition a été une réussite.

Je souhaite relever le même défi qui revient chaque année, à savoir faire le maximum avec peu de moyens.

Mairie de MEY Téléphone: 09/60/50/00/53

E-Mail : commune.mey@wanadoo.fr / [Facebook commune de Mey](#) /
[site internet http://www.mairie-mey.fr](http://www.mairie-mey.fr) / Application PanneauPocket

Horaires de permanence en mairie : mercredi et vendredi de 17 heures à 19 heures

En 2023, en termes d'investissements, vous avez pu voir de nouveaux équipements au cimetière, deux columbariums et le jardin du souvenir.

Cette année, le projet principal sera le remplacement des luminaires par un éclairage LED.

Mon objectif sera aussi la préservation de notre patrimoine communal. Notre église est actuellement fermée pour cause d'infiltration d'eau. Nous devons réaliser des travaux coûteux pour permettre sa réouverture. Nous allons tout faire pour que les mariages et les baptêmes prévus cette année y soit célébrés. C'est pour cela que je vais lancer un appel aux dons.

Je tiens à remercier mon premier adjoint et les conseillers municipaux qui s'investissent beaucoup pour leur village.

Je salue les initiatives des habitants qui rendent notre commune encore plus agréable à vivre.

Il me reste à vous souhaiter à toutes et à tous une bonne année 2024, une bonne santé pour vous permettre de réaliser vos projets et le bonheur de vivre à Mey.



L'équipe municipale aux vœux du maire le 7 janvier 2024

Mey au marché de Noël de Gisingen

Le 3 décembre dernier, Sylvie et Alizée Roux ont tenu un stand de vente de crêpes à Gisingen. Une recette de 395 € a ainsi été reversée à la commune.



Bon à savoir

➤ Les déchets:

Il est possible de demander le ramassage de vos encombrants à l'Eurométropole :

<https://demarches.services.eurometropolemetz.eu/gestion-des-dechets/enlever-mes-encombrants/>

LES OBJETS ACCEPTÉS

 GROS MOBILIER DÉMONTÉ (armoire, lit, sommier, canapé, etc)	 PETIT MOBILIER (chaises, porte-manteau, table de nuit, etc)	 GROS ÉLECTRO-MÉNAGER (cuisinière, frigo, machine à laver, etc)	 PETIT ÉLECTRO-MÉNAGER ET INFORMATIQUE (aspirateur, écran, ordinateur, etc)
 RÉSIDUS DE BRICOLAGE (planche, matériaux, ferraille, etc)	 SANITAIRE HORS CÉRAMIQUE (évier, radiateur, baignoire, etc)	 OBJET DE DÉCORATION, SPORT ET LOISIR (vélo, poussette, etc)	 UN DOUTE SUR UN OBJET ? Contactez le 03 87 20 10 00

Le dépôt ne doit pas dépasser 1,5m³

➤ Liste électorale :

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de Mey en utilisant le service en ligne sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/> puis accéder aux démarches d'inscription électorale en fonction de votre situation.

Vous pouvez également faire la demande directement en mairie.

➤ Le recensement citoyen :

Chaque Français dès 16 ans doit faire le *recensement citoyen obligatoire* pour ensuite participer à la *journée défense et citoyenneté (JDC)*. Il doit faire cette démarche pour s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...)

Pour se faire, rendez-vous en mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille.

➤ Travaux :

Pensez à respecter les heures pendant lesquelles vous pouvez faire vos travaux de bricolage ou de jardinage :

les jours ouvrables de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00

le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00

le dimanche et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

Dates à retenir en 2024!

5 mai : brocante et marché aux fleurs

9 juin : élections européennes

6 juillet : festival Hop Hop Hop

18 août : fête du souvenir

30 novembre : repas des seniors